

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES Néant *

Adresse de l'entreprise 3 RUE DE LA PRODUCTIQUE 42000 SAINT ETIENNE

Numéro SIRET * 4 0 2 4 1 5 1 6 0 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le				
				<u>3 1 1 2 2 0 1 0</u>	<u>3 1 1 2 2 0 0 9</u>				
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net				
		1	2	3	4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012						
	Fonds commercial *								
	Autres *	014	016	2 364					
	Immobilisations corporelles *	028	030	27 298	26 670	628			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	50	50				
	Total I (5)	044	048	29 712	29 034	678	1 270	50	1 320
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052						
	STOCKS								
	Marchandises *	060	062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066						
	Créances (2)	068	070	74 162	74 162	71 734			
	Clients et comptes rattachés*								
	Autres * (3)	072	074	114 620	114 620	66 823			
	Valeurs mobilières de placement	080	082	115 203	115 203	161 496			
	Disponibilités	084	086	15 527	15 527	6 256			
	Charges constatées d'avance *	092	094	2 569	2 569	7 325			
	Total II	096	098	322 081	322 081	313 635			
	Total général (I+II)	110	112	351 793	29 034	322 759	314 955		

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	76 768	69 768
	Report à nouveau	134		53 248	47 653
	Résultat de l'exercice	136		15 285	12 595
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		145 301	130 016
	Provisions pour risques et charges	154	Total II	7 539	23 239
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		11 668	32 953
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		37 901	46 095
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	90 863	66 554
	Produits constatés d'avance	174		29 487	16 098
	Total III	176		169 919	161 700
	Total général (I + II + III)	180		322 759	314 955

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 0

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 0 9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209		210								
Production vendue	215		214								
- biens											
- services *	217		218								
Production stockée *			222								
Production immobilisée *			224								
Subventions d'exploitation reçues			226								
Autres produits			230								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232								
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234								
Variation de stock (marchandises) *			236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes * :			242								
- mobilier											
- immobilier											
Impôts, taxes et versements assimilés (dont contribution économique territoriale *)	243		244								
Rémunérations du personnel *			250								
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
Dotations aux amortissements *			254								
Dotations aux provisions			256								
Autres charges			262								
- dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259										
- dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)			264								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270								
Produits financiers			280								
Produits exceptionnels			290								
Charges financières			294								
Charges exceptionnelles			300								
Impôts sur les bénéfices *			306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310								
B - RÉSULTAT FISCAL			312								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324								
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330								
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	88									
Zone franche urdôme (44. sixties)	986		987								
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989								
ZFA (44. quaterdecies)	345		344								
Zone franche Corse (44. décies)	988		990								
Pôle de compétitivité (44. undécies)			346								
Créance due au report en arrière du déficit											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370								
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		380								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *											
Montant de la T.V.A. collectée	374	22 695	376	6							
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	18 702	399								

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES

31/12/2010

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	88
Pénalités et amendes non déductibles		143
Provision engagement retraite non déductible		500
Total des réintégrations diverses	330	731

Détail des déductions diverses		
Ecart valeurs liquidatives sur OPCVM		282
Total des déductions diverses	350	282

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 364	412		414		416	2 364	2 364
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 534	442		444		446	4 534	4 534
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	22 764	472		474		476	22 764	22 764
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50	50
TOTAL		490	29 712	492		494		496	29 712	29 712

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations incorporelles		500	2 364	502		504		506	2 364
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 306	532	228	534		536	4 534
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	21 722	562	414	564		566	22 136
TOTAL		570	28 392	572	642	574		576	29 034

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 16 %	0 %	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620	23 239	622	500	624	16 200	626		7 539	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	23 239	682	500	684	16 200	686		7 539	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV CREDITS D'IMPOTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	933
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211				

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire

(article 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012010	et clos le	31122010	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE ST ETIENNE NORD EST 2 AVENUE GRUNER 42000 ST ETIENNE			Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION	ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES				
Identification du destinataire	3 RUE DE LA PRODUCTIQUE 42000 SAINT ETIENNE				
651	308594	40241516000025			
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				B ACTIVITÉ	
le téléphone : 04 77 91 16 65				Activités exercées (souligner l'activité principale)	
				DIFFUSION D'INFORMATION SUR PROJET TECHNO	
				Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	17 413	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)				
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)						
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées art. 238 quinquies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2									
Entreprises nouvelles art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Zone franche Corse	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art 44 septies	<input type="checkbox"/>			Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %				

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ENTREPRISEPour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE Valeur ajoutée de référence
Chiffre d'affaire de référence

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.frCGA Viseur conventionné SARL AGEX 65 RUE DE LA TOUR
BP 778 42000 ST ETIENNE
04 77 92 06 00 04 77 92 06 09

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- n° d'agrément du CGA

A SAINT ETIENNE, le 02/04/2011

Signature et qualité du déclarant BERAUD JEAN MARC
PRESIDENT**La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libérées, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise **ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES** (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")
et Date de clôture de l'exercice **31122010**

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ④	<table border="1"> <tr> <td>Payées par la société elle-même</td> <td>(a)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Payées par un établissement chargé du service des titres</td> <td>(b)</td> <td></td> </tr> </table>	Payées par la société elle-même	(a)		Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
Payées par la société elle-même	(a)						
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)						
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⑤	(c)						
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)						
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⑥	(e)						
	(f)						
	(g)						
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(h)						
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⑦	(i)						
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)						
7. Montant des revenus répartis ⑧	total (a à h)						

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en tant que propriétaire ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8

Désignation de l'entreprise **ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES** (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")
 et Date de clôture de l'exercice **31122010**

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2010, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	157 608
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLТ) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à
long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme afférentes à
des cessions de titre de sociétés à prépondérance
immobilière cotées et imposables au taux de 19 %

plus ou moins-values à long terme
imposables au taux de 0 %

Chiffre d'affaires TTC

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et nos d'identification de la société mère.

N° SIRET



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION POLE TECHNOLOGIES MEDICALES

du 01012010

Adresse 3 RUE DE LA PRODUCTIQUE 42000 SAINT ETIENNE

au 31122010

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS 10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 60 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire BERAUD JEAN MARC A SAINT ETIENNE le 02/04/2011
PRESIDENT Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.
La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT
SARL AGEX

QUADRATUS Informatique

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE			2 569.14
31/12/2010 SI SECAP MAINIENANCE	580.00		
31/12/2010 SI ASS. MANDATAIRES SOCIALX	801.11		
31/12/2010 SI ASS. MULTI RISQUES 2011	570.05		
31/12/2010 SI RC 2011	617.98		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLI			40 459.49
31/12/2010 SI FACT. AMDHS H2AD	18 294.02		
31/12/2010 SI REFACT. COLLIERS CERVICO	998.66		
31/12/2010 SI FACT IND. MEDINIEC	15 104.28		
31/12/2010 SI COTISATIONS A RECEVOIR	2 890.01		
31/12/2010 SI ADEL 2010	3 172.52		
40980000 RRR A OBTENIR ET AVOIRS			1 750.00
31/12/2010 SI AAR CNRS	1 750.00		
44170000 SUBV.EXPLOIT.A RECEVOIR			90 198.50
31/12/2010 SI SUB DEPART.	20 000.00		
31/12/2010 SI SUB. SE METROPOLE	17 000.00		
31/12/2010 SI SUB. MEDICA 2010	6 549.50		
31/12/2010 SI SUB. CG AMDHS	25 000.00		
31/12/2010 SI SUB CG POLYETHYLENE	14 810.00		
31/12/2010 SI SUB ANRT	1 719.00		
31/12/2010 SI SUB. MEDICA 2010	5 120.00		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUITS CONSTATES AVANCE			29 487.00
31/12/2010 SI PCA VEILLE BIOMAT		1 200.00	
31/12/2010 SI PCA CARTER. GENOUX		5 387.00	
31/12/2010 SI PCA GRAPPE		22 900.00	
40810000 FRS FACT.NON PARVENUES			2 603.80
31/12/2010 SI LOCATIONS 2010		777.40	
31/12/2010 SI HONORAIRES CAC 2010 SOLDE		1 076.40	
31/12/2010 SI DEPLT EDF		450.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/12/2010 SI DEPLT JMB		300.00	
42820000 DETTES PROV.CONG.A PAYER			6 461.94
31/12/2010 SI Provisions pour congés payés		6 461.94	
42860000 PERSON AUTR CHARG A PAYER			22 890.38
31/12/2010 SI PRIMES BILAN		11 786.00	
31/12/2010 SI INDEMNITE A PAYER		11 104.38	
43820000 CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER			2 416.84
31/12/2010 SI Provisions pour congés payés		2 416.84	
43860000 ORG.SOC.AUTR.CHARG A PAYE			4 964.00
31/12/2010 SI CH. SOC. AV. NATURE		250.00	
31/12/2010 SI CS SUR PRIMES		4 714.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			6 472.74
31/12/2010 SI FONGECIF CDD 1%		427.00	
31/12/2010 SI TFC 2010		1 036.74	
31/12/2010 SI TA 2010		1 072.00	
31/12/2010 SI TAXE SUR SALAIRES 2010		3 937.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARG.EXCEP.OPER.GESTION			0.60
16/07/2010 OD Régularisation lettrage	0.60		
67120000 PENALITES ET AMENDES			143.00
14/12/2010 BNP TVA à décaisser droit ex reta	5.00		
14/12/2010 BNP d			
14/12/2010 BNP TVA à décaisser rappel retard	138.00		
67180000 AUT.CHARG.EXCEPT.OP.GEST.			600.00
31/12/2010 OD VICHY BIO MATERIALS ja mais p	600.00		
31/12/2010 OD yé veille 2009			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PROD.EXCEPT.OP.GESTION			3.77
15/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.24	
15/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.47	
15/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.18	
15/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.66	
16/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.24	
16/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.70	
16/07/2010 OD Régularisation lettrage		0.33	
19/10/2010 OD Régularisation lettrage		0.36	
19/10/2010 OD Régularisation lettrage		0.44	
19/10/2010 OD Régularisation lettrage		0.03	
17/11/2010 OD Régularisation lettrage		0.01	
17/11/2010 OD Régularisation lettrage		0.11	
77180000 AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS			543.81
31/12/2010 OD A&R règlement jamais réclamé		95.20	
31/12/2010 OD LOCATIONS IMMOBILIERES EXT FA		448.61	
31/12/2010 OD TROP ELEVEE			
77181000 PDT EXCEP. TVA ALLEMANDE N-1			6 161.34
29/03/2010 SG TVA ALLEMANDE 2008		6 161.34	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	23
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	23
Dérogations	23
Permanence ou changement de méthodes	24
Informations générales complémentaires	24
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	24
Etat des amortissements	24
Tableau de variation des fonds associatifs	25
Etat des provisions	25
Etat des échéances des créances et des dettes	26
Tableau de suivi des fonds dédiés	26
Autres immobilisations incorporelles	26
Evaluation des immobilisations corporelles	26
Evaluation des amortissements	27
Evaluation des créances et des dettes	27
Evaluation des valeurs mobilières de placement	27
Disponibilités en Euros	27
Produits à recevoir	27
Détail des produits à recevoir	28
Charges à payer	28
Détail des charges à payer	29
Charges et produits constatés d'avance	29
Détail des charges constatées d'avance	30
Détail des produits constatés d'avance	30
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	30
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	30
Engagement en matière de pensions et retraites	31
Droit individuel à la formation	31

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

32

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 322 758.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 443 631.63 Euros et dégageant un excédent de 15 285.28 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a perçu sur cet exercice des subventions :

- d'assistance aux projets à hauteur de 185 000 € de la part de ST ETIENNE METROPOLE ainsi que du département,
- pour l'animation des actions à hauteur de 100 734 €.

Il faut noter que l'association est soumise aux impôts commerciaux depuis le 01/1/2007 : TVA - Taxe professionnelle - Impôts sur les sociétés.

L'association a été labellisée « grappe d'entreprise » sur cet exercice .

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : pas de dérogation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 364		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 534		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 764		
TOTAL	27 298		
Prêts, autres immobilisations financières	50		
TOTAL	50		
TOTAL GENERAL	29 712		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 364	2 364
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 534	4 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 764	22 764
TOTAL			27 298	27 298
Prêts, autres immobilisations financières			50	50
TOTAL			50	50
TOTAL GENERAL			29 712	29 712

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 364			2 364
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 306	228		4 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 722	414		22 136
TOTAL	26 028	642		26 670
TOTAL GENERAL	28 392	642		29 034

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	228				
Matériel de bureau informatique mobilier	414				
TOTAL	642				
TOTAL GENERAL	642				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	69 768	7 000			76 768
Report à nouveau	47 653	5 595		0	53 248
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 595	12 595		15 285	15 285
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	130 016			15 285	145 301

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	2 039	500			2 539
Autres provisions pour risques et charges	21 200		16 200		5 000
TOTAL	23 239	500	16 200		7 539
TOTAL GENERAL	23 239	500	16 200		7 539
Dont dotations et reprises d'exploitation		500	16 200		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50	50	
Autres créances clients	74 162	74 162	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 671	22 671	
Divers état et autres collectivités publiques	90 199	90 199	
Débiteurs divers	1 750	1 750	
Charges constatées d'avance	2 569	2 569	
TOTAL	191 401	191 401	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	37 901	37 901		
Personnel et comptes rattachés	29 394	29 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 756	36 756		
Impôts sur les bénéficiaires	1 679	1 679		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 562	16 562		
Autres impôts taxes et assimilés	6 473	6 473		
Produits constatés d'avance	29 487	29 487		
TOTAL	158 251	158 251		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
AMDHS	32 953	32 953	21 285		11 668
TOTAL	32 953	32 953	21 285		11 668

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	2 364	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Compte tenu de l'application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, l'entreprise a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouvertures.

- 1) Conformément aux règlements précités cette option a été exercée de manière globale pour toutes les immobilisations.
- 2) Pour les immobilisations non décomposables l'association a appliqué la mesure de simplification accordée aux PME. La durée d'usage a été retenue comme durée normale d'utilisation pour déterminer le plan d'amortissement de ces immobilisations. Ces changements n'ont pas d'impact sur la situation nette. Sur cet exercice, aucune immobilisation n'a été considérée comme décomposable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	40 459
Autres créances	91 949
Total	132 408

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Détail des produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTENIR ET AVOIRS	
- AAR CNRS	1 750
CLIENTS FACTURES A ETABLI	
- CARTERIS. GENOUX THUASNE	
- COTISATIONS A RECEVOIR	2 890
- FACT. AMDHS H2AD	18 294
- ADEL 2010	3 173
- REFACT. COLLIERS CERVICO	999
- FACT IND. MEDINTEC	15 104
SUBV.EXPLOIT.A RECEVOIR	
- SUB DEPART.	20 000
- SUB. MEDICA 2010	6 550
- SUB. CG AMDHS	25 000
- SUB. SE METROPOLE	17 000
- SUB CG POLYETHYLENE	14 810
- SUB ANRT	1 719
- SUB. MEDICA 2010	5 120
Total	132 408

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 604
Dettes fiscales et sociales	43 206
Total	45 810

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACT.NON PARVENUES	
- HONORAIRES CAC 2010 SOLDE	1 076
- LOCATIONS 2010	777
- HONO. S/TVA ALL. A RECUP	
- HONO S/ TVA ALL. A RECUP	
- DEPLT BDF	450
- DEPLT JMB	300
DETTES PROV.CONG.A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	6 462
PERSON AUTR CHARG A PAYER	
- PRIMES BILAN	11 786
- INDEMNITE A PAYER	11 104
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	2 417
ORG.SOC.AUTR.CHARG A PAYE	
- CS SUR PRIMES	4 714
- CH. SOC. AV. NATURE	250
ETAT CHARGES A PAYER	
- FONGECIF CDD 1%	427
- TFC 2010	1 037
- TA 2010	1 072
- TAXE SUR SALAIRES 2010	3 937
SUBVENTION A REVERSER	
- SUB A REVERSER INDUSTRIELS	8 839
Total	54 648

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 569
Total		2 569
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		29 487
Total		29 487

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES AVANCE			
- VI MAINTENANCE			
- SECAP MAINTENANCE	580		
- ASS. MANDATAIRES SOCIAUX	801		
- ASS. MULTI RISQUES 2011	570		
- RC 2011	618		
Total	2 569		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES AVANCE			
- PCA VEILLE BIOMAT	1 200		
- PCA CARTER. GENOUX	5 387		
- PCA ANRT			
- PCA GRAPPE	22 900		
Total	29 487		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations des trois plus hauts dirigeants :

Le président et les administrateurs ne sont pas rémunérés. La communication de cette information reviendrait à communiquer un élément de caractère personnel, en l'occurrence la rémunération de la directrice.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	2 445
Total (1)	2 445

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- de gestion	3	771000
- divers	544	771800
- remb TVA Allemande N-1	6 161	771810
Total	6 708	
Charges exceptionnelles		
- de gestion	1	671000
- pénalités et amendes	143	671200
- divers	600	671800
Total	744	

Le 02/04/2011

BERAUD JEAN MARC PRESIDENT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge de 500 € a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	1 140
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 305
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 445

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2010, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 250 heures.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF) et le volume d'heures de formation qui n'ont pas donné lieu à une demande n'ont pas été comptabilisés.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -